



République Française
Département du Pas-de-Calais

Commune de Fouquereuil

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le - 3 JUN 2026

ID : 062-216203497-20260601-2026022DEL-DE



n° 2026 022

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} Juin 2026 – n° 1

Par suite d'une convocation en date du 26 Mai 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Lundi 1er Juin 2026 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Mr Fabrice PEREIRA, Maire.

Etaient présents : Mr Fabrice PEREIRA, Mme Séverine VERPRAET, Mr Guy BILLET, Mme Isabelle LEFEBVRE-HEROT, Mr CLARYSSE Francis, Mme Anne-Sylvie FLAMENT, Mr Jean-Paul LIAGRE, Mme Micheline NAUDIN-CARON, Mr Gérard GUILBERT, Mme KREPULEC Patricia, Mme Dany BILLET, Mr Christophe GODET, Mme MALINGUE Caroline, Mr Chamrong CHEAM, Mr Michael DELEYE, Mr Erwyn CARON, Mme Gladys TIRACHE, Mme Laetitia BRASME et Mr Alexandre BOULINGUIEZ

Absents excusés ayant donné procuration : -----

Absents excusés : -----

Absents : -----

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Le compte rendu de la précédente séance du conseil municipal a été approuvé

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mr Michael DELEYE a ainsi été élu secrétaire de séance.

Objet : CABBALR Désignation membres CLECT

Membres en exercice : 19 Présents : 19 Exprimés : 19

Vote : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

VU le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C,

VU la délibération n°2020/CC070 du 15 juillet 2020 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, portant composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

CONSIDERANT que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la CLECT pour la mandature à venir,

CONSIDERANT que la délibération de la Communauté d'Agglomération sus visée a fixé la composition de la CLECT a 102 membres avec deux membres de droit (le président la Communauté d'Agglomération et du Vice-Président en charge des finances) et un représentant titulaire par commune,

CONSIDERANT que chaque commune dispose de deux délégués suppléants, amenés à remplacer le représentant titulaire en cas d'empêchement, de démission ou de perte de qualité de conseiller municipal,

CONSIDERANT que les représentants de la commune au sein de la CLECT doivent être désignés par le conseil municipal parmi ses membres,

Monsieur le Maire propose de désigner :

- Mme Séverine VERPRAET représentante titulaire de la commune au sein de la CLECT
- Mr Guy BILLET 1^{er} représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT
- Mr Fabrice PEREIRA 2^{ème} représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

DECIDE de désigner comme suit les représentants de la commune à la CLECT :

- Mme Séverine VERPRAET représentante titulaire de la commune au sein de la CLECT
- Mr Guy BILLET 1^{er} représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT
- Mr Fabrice PEREIRA 2^{ème} représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Fabrice PEREIRA", is written over the seal.

Fabrice PEREIRA